Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 084-218400810-20221007-2022_12_228-CC

Morières lès Avignon

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION MUNICIPALE N° 2022-12-228

Avenant n°1 au marché de travaux d'extension de la bibliothèque municipale Takaya avec RP MACONNERIE

Le Maire de Morières-les-Avignon,

Le Maire de la Ville de Morières-Lès-Avignon,
Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n°20-07-021 du 10 juillet 2020, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020 donnant délégation au maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la décision n°2021-10-179 du 12 octobre 2021, parvenue en Préfecture le 21 octobre 2021,
Considérant l'intervention retardée d'ENEDIS et les retards d'approvisionnement des matériaux tous corps d'état impactant l'avancement général du chantier, il convient d'établir un avenant de prolongation de la durée du marché de travaux d'extension de la bibliothèque municipale Takaya pour le lot Gros œuvre,

DECIDE

Article 1 : De conclure un avenant au marché de travaux d'extension de la bibliothèque municipale Takaya sur le lot 1 – Gros œuvre avec RP MACONNERIE, 41 avenue de Rascassa, 84370 Bedarrides, afin de prolonger le délai de 5 mois.
Article 2 : Le reste des pièces et conditions du marché initial demeurent inchangés.
Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente décision peut faire l'objet d'un recours par excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture.

Fait à Morières les Avignon, le 07 octobre 2022
Le Maire

Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE
53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 084-218400810-20221007-2022_12_228-CC